

DATE :	
LIEU :	
Horaires:	



PHASE U1...	NIVEAU :
PLATEAU à 4 équipes	POULE :



FEUILLE DE MATCH à expédier à : District de l'Hérault de football
Maison des Sports - Zac de Pierres Vives - Esplanade de l'Égalité - CS 27407 - 34184 MONTPELLIER Cedex 4

EQUIPE A (Nom du club et n° Equipe)		EQUIPE B (Nom du club et n° Equipe)		EQUIPE C (Nom du club et n° Equipe)		EQUIPE D (Nom du club et n° Equipe)	
NOM - PRENOM	N° LICENCE	NOM - PRENOM	N° LICENCE	NOM - PRENOM	N° LICENCE	NOM - PRENOM	N° LICENCE
1.		1.		1.		1.	
2.		2.		2.		2.	
3.		3.		3.		3.	
4.		4.		4.		4.	
5.		5.		5.		5.	
6.		6.		6.		6.	
7.		7.		7.		7.	
8.		8.		8.		8.	
9.		9.		9.		9.	
10.		10.		10.		10.	
11.		11.		11.		11.	
12.		12.		12.		12.	
EDUCATEUR (NOM - PRENOM - N° Licence)	SIGNATURE	EDUCATEUR (NOM - PRENOM - N° Licence)	SIGNATURE	EDUCATEUR (NOM - PRENOM - N° Licence)	SIGNATURE	EDUCATEUR (NOM - PRENOM - N° Licence)	SIGNATURE
DIRIGEANT (NOM - PRENOM - N° Licence)	SIGNATURE	DIRIGEANT (NOM - PRENOM - N° Licence)	SIGNATURE	DIRIGEANT (NOM - PRENOM - N° Licence)	SIGNATURE	DIRIGEANT (NOM - PRENOM - N° Licence)	SIGNATURE
	Score Lettres		Score Chiffres	Arbitrage à la touche par les remplaçants de chaque équipe			
EQUIPE A / EQUIPE B				Arbitre Central : Nom, Prénom, N° licence, signature			
EQUIPE C / EQUIPE D				Arbitre Central : Nom, Prénom, N° licence, signature			
EQUIPE A / EQUIPE C				Arbitre Central : Nom, Prénom, N° licence, signature			
EQUIPE B / EQUIPE D				Arbitre Central : Nom, Prénom, N° licence, signature			
OBSERVATION :							

Extrait du Règlement
PHASE DE BRASSAGE (1 et 2) U13 et U12

Article 5 :

Une période de brassage est réalisée en 2 étapes ; une première séquence de 4 journées qui permet de déterminer un niveau des équipes dans un secteur géographique défini et puis une deuxième séquence, d'une journée qui déterminera l'accès au Niveau 1 ou Niveau 2.

Cette phase pré-sélective se déroulera sous la forme de plateaux à 4 équipes.

Article 6 :

Seule deux équipes ; une seule dite U13 et une seule dite U12 par club pourra participer au Niveau 1, en niveau 2, il pourra y avoir 2 équipes d'un même club.

Article 12 : Organisation de la partie dite brassage

4 journées, il sera constitué des groupes de 8 équipes géographiques. Chaque journée (4 au total) se déroulera sous la forme de plateau à 4 équipes. Chaque équipe jouera 2 matches de 30mn (2x15mn avec pause coaching de 2mn) sur le plateau.

Quand 2 équipes se re-rencontreront une deuxième fois, le match sera remplacé par 2 épreuves techniques (Jonglages et Parcours en 8 pour la phase 1 et jonglage en mouvement et parcours en L) qui déterminera les points pour le classement dans le groupe de 8 équipes.

5ème journée:

48 équipes U13 seront retenues pour effectuer une 5ème journée de brassage en 12 plateaux de 4 qui permettra de déterminer les 24 équipes Niveau 1 (+8 équipes déjà qualifiées) et les 24 équipes qui joueront au Niveau 2 (+8 meilleurs équipes au classement des poules).

Chaque plateau se jouera en 3 matches de 20mn (2x10mn avec pause coaching)

Seul les équipes dont les éducateurs ont assistés à la réunion permis de conduire une équipe U13 pourront évoluer au niveau 1 et niveau 2.

Article 13 :

Match gagné 4 pts

Match nul 2 pts

Match perdu 1pt

Forfait 0 pt

Rencontre technique :

a/ Jonglage 0 à 200 = 0pt ; 201 à 500 = 1pt ; 501 à 700 = 2pts

b/ Parcours en 8 Victoire = 2pts ; nul = 1pt ; défaite = 0pt

12 joueurs seront comptabilisés par équipe pour le parcours en 8 et les jonglages seront fixés à 50 pieds (pieds droit ou gauche, les deux..) maximum et 20 têtes maximum par joueur avec les 10 meilleurs résultats additionnées pour l'équipe.

toute épreuve non effectuée ou non présentation de la feuille de l'épreuve technique sera comptabilisé pour zéro point.

Article 15: Calendrier

Phase 1 : Samedi 16/09 ; Samedi 23/09 ; Samedi 30/09 et Samedi 07/10)

5ème journée: Samedi 21/10 pour les équipes concernées

Article 16:

Les Lois du Jeu spécifique du Foot à 8 s'appliquent à cette pratique U13. (Notamment l'arbitrage à la touche par les joueurs remplaçants)

Article 17 :

La Commission Football d'Animation (Section U13) sera chargée du suivi de cette compétition et pourra prendre toutes les décisions incombant à ses prérogatives pour assurer le bon déroulement de celle-ci.

RESERVES DE MATCH

EQUIPE A : (Nom du club et n° Equipe, Nom - Prénom - N° Licence)

EQUIPE B : (Nom du club et n° Equipe, Nom - Prénom - N° Licence)

EQUIPE C : (Nom du club et n° Equipe, Nom - Prénom - N° Licence)

EQUIPE C : (Nom du club et n° Equipe, Nom - Prénom - N° Licence)